



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+ال٥٥E+ +٥٤٢٥٥٥٤+ | ٥%٨٥% | ٢٤٨%٥١
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 11 octobre 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déclaration de franchissement de seuil de participation FS/EM/15/2022

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que la Banque Populaire Kénitra, a déclaré avoir cédé sur le marché de blocs, le 21 septembre 2022, 4 066 250 actions Banque Centrale Populaire (BCP) au cours unitaire de 254,9 dirhams, franchissant directement à la baisse le seuil de participation de 5% dans le capital de ladite banque.

Suite à cette transaction, la Banque Populaire Kénitra déclare détenir 7 261 832 actions BCP, soit 3,57 % du capital de ladite banque.

Dans les six mois qui suivent le franchissement du seuil précité, la Banque Populaire Kénitra envisage d'arrêter ses cessions sur la valeur BCP.

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 75

E-Mail : information_financiere@ammc.ma